



# OFSP

Organisme de Formation Sécurité et Prévention



## TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE BO - HOV

Préparation à l'habilitation de niveau BO et/ou HO selon la norme NFC 18-510

HABILITATION ELECTRIQUE

### DURÉE

**1 jour - 7 heures** : exécutant non électricien

**1,5 jour - 10,5 heures** : chargé de chantier

**Recyclage** : 1 jour - 7 heures

*Possible en E-learning*

### PUBLIC

Peintre, maçon, personnel d'entretien, élagueur, travaux du BTP, ... Toute personne intervenant à proximité ou dans l'environnement d'installations électriques.

### PRÉ-REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

### EFFECTIF MAXIMUM

12 participants.

### MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS :

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

### MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans (cf. INRS et NFC 18-510)

### VALIDATION DES ACQUIS

QCM, attestation de formation, avis d'habilitation

### MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint,

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4544-9 du Code du Travail,  
NF C 18-510.

### ACCESSIBILITE

OFSP s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référent handicap.

### REFERENT PEDAGOGIQUE ET HANDICAP

**Mehdi BENTOUMI**

contact@ofsp.fr

0602727314

### TARIF

Devis sur demande :

**RICHOUX Gaëlle**

Responsable commerciale 0602

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité (selon la norme NF 18-510)
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger
- Être capable d'intervenir en cas d'accident : brûlure, feu, problème médical.

### CONTENU

#### *Théorie :*

#### *1. Tronc commun (Selon NFC 18-510)*

- ⇒ Cadre réglementaire et responsabilités ;
- ⇒ Les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu, etc.
- ⇒ Les effets du courant électrique sur le corps humain ;
- ⇒ Les noms et les limites des différents domaines de tension ;
- ⇒ Les zones d'environnement et donner leurs limites ;
- ⇒ Le principe d'une habilitation, la définition des symboles d'habilitation ;
- ⇒ Les prescriptions associées aux zones de travail ;
- ⇒ Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) ;
- ⇒ Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'accident corporel ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

#### *2. Module Exécutant de Travaux d'ordre non électrique (BO, HO, HOV)*

- ⇒ Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux :
  - Utiliser les documents correspondants à son niveau d'habilitation et à sa fonction,
  - Identifier les acteurs concernés.
- ⇒ Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdiction, zone de travail ...) :
  - Appliquer les prescriptions de cette habilitation,
  - Définir et mettre en place la zone de travail,
  - Faire appliquer les instructions de sécurité,
  - Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique,
  - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

V

FORMATION INTRA ENTREPRISE Dans  
vos locaux selon vos disponibilités